L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er MAI 1873. 40me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 1ER MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par C. E. Girardey & Co., A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—1er grande propriété rue Thalia 2e cottages dans la dixième quatrième District : 3e propriété du très grand prix dans le Deuxième District ; 4e quatre lots de terre et un grand établissement rue de la Marigny, etc.

Par G. de Fériet & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—1er magasins en briques au coin des rues Orléans et Royale et résidence au No 250 rue Royale ; 2e jolis maison rue Claiborne ; 3e belle résidence rue Lafayette et terrains de prix, rue Lapeyrouse.

Par S. Guinault, à l'encoignure Pâlopilas, vis-à-vis le cimetière Israélite, une Vacherie.

Par Francis Fernandez, au coin des rues Dauphine et Bourgogne, un magnifique assortiment de meubles neufs et de seconde main. La vente est positive et sans réserve aucune. Voir aux annonces.

SPECTACLES.

Vendredi, 1er mai 1873.

OPERA—Jean le Cocher.
ACADEMIE—Grande troupe burlesque de Pauline Markham.
MUSEE D'ANATOMIE.—40 rue St Charles.

Le Salut de la Louisiane.

Les aventuriers politiques, qui sont venus exploiter la reconstruction dans notre Etat, ne se sont pas mis en frais d'imagination pour capter la confiance des affranchis. Ils ont commencé par promettre de donner à chacun d'eux 40 arpents de terre et deux mulets. C'était une idée simple et à la portée des intelligences grossières auxquelles elle était adressée. Elle a germé et, bien que les arpents de terre et les mulets ne soient pas venus, un grand nombre d'affranchis sont restés convaincus que parmi les droits nouveaux que les amendements constitutionnels leur ont conférés, figure celui de posséder la terre qu'ils cultivent. Bien que les salaires des travailleurs agricoles aient été quadruplés depuis les premiers temps de l'émancipation, et bien que les affranchis gagnent beaucoup plus que les engagés blancs dans l'Ouest, ce n'est pas à l'épargne qu'ils comptent demander les moyens de devenir, à leur tour, propriétaires. Nous avons vu que dans la paroisse Grant et dans la paroisse des Rapides, l'idée arrêtée des noirs était d'expulser tous les blancs pour garder les terres et les maisons. Quelques-uns allaient même jusqu'à vouloir s'approprier les femmes et les filles blanches pour former une nouvelle génération.

On sait comment cette belle entreprise, qui avait reçu un commencement d'exécution, s'est trouvée subitement arrêtée dans son essor par ce que les organes radicaux ont qualifié de "massacre" de Colfax. La leçon a été sévère et il est probable qu'elle a sauvé toute la région de la Rivière Rouge d'un soulèvement général des noirs et d'une guerre de races. Mais qu'on ne s'y trompe pas, le danger subsiste toujours. Tant que le radicalisme contrôlera les destinées de la Louisiane, le feu couvera sous la cendre et éclatera à la moindre occasion ; il peut se développer subitement dans la paroisse qui paraît actuellement la plus tranquille.

Les noirs ne sont pas méchants, mais leur esprit a été perverti ; ils ont des notions exagérées de leurs droits et pas la moindre idée de leurs devoirs. Leurs anciens maîtres qui se ruinent aujourd'hui pour leur payer des salaires exorbitants et hors de proportion avec le prix des produits, sont toujours regardés par eux comme des exploiteurs, comme des ennemis. Cet état de chose ne cesserait que si les carpet-baggers étaient forcés de plier bagage et si une entente entre les deux races permettait de refaire à nouveau l'éducation politique des noirs. Mais avec l'appui persistant donné par le gouvernement fédéral à la coterie d'aventuriers, qui a escamoté le pouvoir, ce dénouement est peu probable.

Il faut donc chercher un remède à la situation actuelle, sous peine de voir s'achever la ruine de la Louisiane.

Le sol est là, riche, fécond, inépuisable. Il appartient aux Louisianais qui ne peuvent que faire, parcequ'ils manquent à la fois de bras et de capitaux. Les grands propriétaires ne cultivent qu'une petite partie de leurs vastes domaines et cette partie ne rend pas assez pour couvrir les frais généraux d'exploitation, alourdis par les taxes qui pèsent sur la tenu. L'éleveur des planteurs, depuis l'émancipation, a été de croire à la possibilité de reconquérir la grande culture comme elle était du temps de l'esclavage. Ils sont tous à peu près convaincus que c'était là un rêve irréalisable. Cela étant, il ne s'agit que de sortir de cette ornière où ils s'embourbent tous les uns après les autres et de changer de voie.

Le travail a pris la part a été substitué par beaucoup au salariat. C'est fort bien, mais cela n'augmente que le rendement et non la quantité de terre cultivée. Nous connaissons nombre de planteurs de [illegible] qui ont [illegible] à [illegible] mais qui [illegible] [illegible] [illegible]